



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

- Lieu et heure : Mairie d'ESTREES, 19h.
- Sont présents : Messieurs Lionel BLASSEL, Jacques PETIT, Christian WALLARD, Guy DEBEVE, Frédéric MARC, Eric MILLEVILLE, Laurent DUCATILLON.
Mesdames Fabienne PEUVREL, Claire BODELE, Isabelle TRIQUET, Karine TITELEIN, Adeline DUPONT, Sandrine POTEAU.
- Sont excusés : Monsieur David PARMENTIER donne procuration à Monsieur Guy DEBEVE.
- Absent : Madame Corinne LEBECQ

Nombre de membres afférents : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres qui ont pris part au vote : 14

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame Karine TITELEIN est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 3 AVRIL 2023

Le compte rendu de la séance du 3 avril 2023 est approuvé à l'unanimité sans remarque.

2- ELECTIONS SENATORIALES

Ces élections permettent à un collège électoral, comprenant les sénateurs, les députés, les conseillers régionaux élus dans le département, les conseillers départementaux (ou les conseillers des collectivités similaires à statut particulier) et les délégués des conseillers municipaux, d'élire les sénateurs, pour un mandat de 6 ans renouvelable.

En vue des prochaines élections prévues le 24 septembre prochain, il a été demandé par le biais d'une circulaire préfectorale aux membres du Conseil Municipal d'établir une liste de candidats.

Une liste est proposée dont les membres sont : Lionel BLASSEL, Fabienne PEUVREL, Jacques PETIT, Claire BODELE, Christian WALLART et Isabelle TRIQUET.

Afin de procéder à l'élection de l'unique liste de candidats, Monsieur le Maire constitue le bureau électoral qui est composé des 2 plus jeunes et des 2 plus anciens membres du Conseil Municipal.

Le déroulement du vote laisse apparaître 14 votants.

Le dépouillement du vote résulte donc de 14 voix réparties de la façon suivante :

- Lionel BLASSEL, Fabienne PEUVREL et Jacques PETIT (titulaires)
- Claire BODELE, Christian WALLARD et Isabelle TRIQUET (suppléants).

Les résultats sont transmis à la Sous-Préfecture immédiatement après la rédaction du procès-verbal.

3- NUMEROTATIONS DE 3 NOUVELLES HABITATIONS

Après en avoir délibéré, l'assemblée a décidé d'attribuer une numérotation pour trois nouvelles habitations situées :

- pour la propriété de Monsieur DERVEAUX - rue du mont, l'assemblée décide d'attribuer le numéro 28,
- pour la propriété de Madame DELAHAYE et Monsieur CAPRON - rue du mont, l'assemblée décide d'attribuer le numéro 28 bis,
- pour la propriété de Monsieur GOUBET - rue du Moulinet, l'assemblée décide d'attribuer le numéro 12.

La proposition est approuvée à l'unanimité et sans remarque.

4- GROUPEMENT DE COMMANDE

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Maire, l'assemblée vote à l'unanimité l'adhésion au groupement de commande proposé par Douaisis Agglo pour la maintenance des extincteurs et R.I.A. et de prestations d'entretien des systèmes de sécurité incendie.

5- QUESTIONS DIVERSES

✓ A.L.S.H : *tarifs camping du mois de juillet 2023*

- 3 – 5 ans : gratuit (stade)
- 6 – 8 ans : 2 nuits (24 €)
- 9 – 10 ans : 3 nuits (36 €)
- 11 – 14 ans : 4 nuits (48 €).

✓ Travaux : les travaux de la place de la mairie seront réalisés par l'entreprise Jean LEFEBVRE pour un coût de 47 460.00 € HT, devis le mieux disant parmi les devis obtenus.

✓ Question de Monsieur BRISSE pour les sacs à déjections canines. Devant le nombre de déjections trouvées sur les trottoirs, il propose de faire distribuer un sac dans chaque boîte aux lettres du village avec le règlement de l'utilisation à l'intérieur.

Monsieur le Maire lui répond que cela a un coût et que chaque foyer ne possède pas de chien. Il propose qu'une information soit faite de nouveau dans le prochain « info village ».

Fin de séance :

Séance levée à 19h30.

